

venuë en Hollande, afin de tâcher de faire tomber cette Charge à son fils, au cas que les Hollandois fussent disposez à la rétablir : mais comme L. H. P. se sont déjà expliquées plusieurs fois, qu'elles ne vouloient plus se donner des Maîtres, telles qu'étoient les Princes d'Orange, qui avoient mis comme en tutelle leur liberté ; on ne croit pas qu'ils conferent jamais cette grande autorité à un seul homme. La politique qu'ils observent aujourd'hui de nommer les Généraux de leurs Armées, & d'envoyer à leur suite, ou, pour parler plus juste, de mettre à leur tête des Députez de leur Assemblée, les rend toujours maîtres des mouvemens de leurs Troupes & des moindres entreprises, au lieu que leurs Stadhouders dispoisoient comme bon leur sembloit, de toutes les forces de la République, & les sacrifioient souvent mal à propos, & uniquement pour leur gloire particuliere ; comme quelques Généraux de nos jours ont fait depuis trois ans, celles qui sont sous leur Commandement.

*Raison pour ne pas rétablir la Charge de Stadhouder.*

La politique de ne pas donner trop d'autorité à un Général, est très-ancienne ; l'Histoire des premières années du Christianisme nous apprend, que la rapidité des conquêtes de Germanicus, devant qui rien ne pouvoit tenir ferme ; que tout ce qui paroissoit devant lui étoit repoussé, battu, mis en déroute, jettant par tout l'épouvente & la consternation, fut la cause de sa perte ; puisque la jalousie que l'Empereur Tibere son maître, conçut de la gloire de ce Conquerant, l'obligea de le rappeler des rivages du Rhin ; & ne trouvant rien à repro-

*Qu'il est dangereux de donner toute l'autorité à un seul.*